

**DÉPARTEMENT
DU RHÔNE**

**ARRONDISSEMENT
DE LYON**

**CANTON
DE SAINT GENIS LAVAL**

RÉPUBLIQUE FRANCAISE

CANTON DE SAINT GENIS LAVAL

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du : 25 juin 2026

Date de publication : 30 juin 2026

Date de convocation du Conseil Municipal : 19 juin 2026

Nombre des Conseillers Municipaux
en exercice au jour de la séance : 35

Président : Monsieur Jules GUILLEMOT

Secrétaire élu : Monsieur Stéphane REYMOND

Membres présents à la séance :

Jules GUILLEMOT, Patricia DEROO, Fabienne CHAVASSIEUX, Bernard GUEDON, Catherine GUILLARD, Roland CRIMIER, Hélène EZNACK, Stéphane REYMOND, Christine CHANCEL, Lucienne DAUTREY, Danielle AZEFOUNI, Denis EXBRAYAT, Miloud TOUAOUZA, Brigitte DAVID, Maxens DOUY, Daniel ZORITA, Marie-Pierre PALANDRE, Philippe JEDRYKA, Frédéric RAGON, Olivier PONT, Arnaud JOLLY, Nicolas PAUZIE, Annick CARROUÉ, Fabien BAGNON, Antonin GRECO

Membres absents excusés à la séance :

Céline POURPOINT, Philippe DUBOST, Jennifer THIERY, Michel MONNET, Waren FEUTRY, Nicole CARTIGNY, Jacky BÉJEAN, Thierry MONNET, Agnès MARION

Pouvoirs :

Céline POURPOINT à Patricia DEROO, Philippe DUBOST à Roland CRIMIER, Jennifer THIERY à Fabienne CHAVASSIEUX, Michel MONNET à Catherine GUILLARD, Waren FEUTRY à Daniel ZORITA, Nicole CARTIGNY à Stéphane REYMOND, Jacky BÉJEAN à Frédéric RAGON, Thierry MONNET à Fabien BAGNON, Agnès MARION à Antonin GRECO,

Membres absents à la séance :

Nombre de membres	
Art L2121-2 code des collectivités territoriales :	35

**OCTROI D'UN COMPLÉMENT DE
SUBVENTION À L'ESPACE
SOCIOCULTUREL L'ESCALE
PIERRETTE MOREL**

Délibération : 06-2026-089

Transmis en préfecture le : 30/06/2026

RAPPORTEUR : Monsieur Jules GUILLEMOT

La ville de Saint-Genis-Laval soutient de nombreuses associations pour les aider à pérenniser et développer leur activité, à mener des projets, mettre en place de nouvelles actions ou événements. Elle le fait au moyen des dossiers de demande de subventions reçus en tenant compte de facteurs tels que le niveau d'activités des associations, leur situation financière, leur nombre d'adhérents et l'implantation locale, l'accès des publics les plus larges aux actions proposées, leur contribution à l'animation de la ville, ou encore la qualité du projet.

Pour l'exercice 2026, la Ville a décidé d'apporter un soutien financier à 57 associations ou structures, tous secteurs confondus. Parmi ces associations, figure l'espace socioculturel l'Escale Pierrette Morel.

L'association a pour objet d'animer et de gérer l'espace socio-culturel « ESCALE PIERRETTE MOREL, d'analyser ses buts et besoins, de promouvoir, soutenir et favoriser la création et le développement de toutes les activités d'ordre social, familial et culturel, au service des habitants du quartier des Barolles sans exclure pour autant d'autres quartiers.

En conséquence, la Ville de Saint-Genis-Laval, en sa qualité de collectivité territoriale, comprenant tout l'intérêt public qu'il y a à encourager l'espace socio culturel ESCALE PIERRETTE MOREL de Saint-Genis-Laval dans la poursuite de ses activités, se réserve la possibilité de lui accorder une aide financière.

Cette association a un rayonnement local et répond à un intérêt général.

La Ville a donc décidé de participer financièrement à son fonctionnement.

Aussi, l'espace socioculturel l'Escale Pierrette Morelle, a formulé une demande de subvention pour l'année 2026, le 03 novembre 2025. La municipalité a fait le choix d'allouer cette subvention par tranche, conditionnée par la livraison de documents financiers et administratif pour l'exercice clos. Ainsi, une 1ère tranche de de 113 570€ a été allouée selon la convention de subvention de fonctionnement signée le 27 février 2026, afin de ne pas mettre en péril l'action et le fonctionnement de l'association.

Conformément à la délibération n°02.026.009 qui stipule que le montant définitif pour l'année 2026 sera fixé en cours de l'année 2026, sur la base de la présentation d'un dossier complet. Ainsi, suite à la transmission d'un dossier complet justifiant le concours complémentaire de la Ville, il convient de verser une 2ème partie de subvention à hauteur de 103 970 €.

Vu la délibération n°12.2023.144 du conseil municipal en date du 21 décembre 2024 portant convention de partenariat avec l'espace socioculturel l'Escale Pierrette Morel ;

Vu la délibération n°02.2026.009 du conseil municipal en date 3 février 2026 du portant octroi de subventions aux associations pour l'année 2026 ;

Vu l'avis de la commission n°4 « Finances, affaires générales, développement économique, ressources humaines et numérique » du 16 juin 2026 ;

Où l'exposé du rapporteur ;

Mesdames et Messieurs,

Je vous demande de bien vouloir

- **AUTORISER** un versement complémentaire de subvention à l'espace socioculturel l'Escale Pierrette Morel, pour un montant de 103 970 euros.

Après avoir entendu l'exposé de **Monsieur Jules GUILLEMOT**,

Invité à se prononcer et après en avoir délibéré,

LE CONSEIL ADOPTE CETTE DELIBERATION A LA MAJORITE
Motion adoptée par 29 voix Pour et 5 voix Contre, Abstention : 0.
Monsieur Dahmane a quitté la salle et n'a pas pris part au vote.

Le secrétaire de séance,

Stéphane REYMOND

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits,

Le Maire,
Jules GUILLEMOT



Liste des élus ayant voté POUR

Jules GUILLEMOT, Patricia DEROO, Fabienne CHAVASSIEUX, Bernard GUEDON, Catherine GUILLARD, Roland CRIMIER, Céline POURPOINT, Philippe DUBOST, Jennifer THIERY, Hélène EZNACK, Stéphane REYMOND, Christine CHANCEL, Michel MONNET, Lucienne DAUTREY, Waren FEUTRY, Danielle AZEFOUNI, Denis EXBRAYAT, Miloud TOUAOUZA, Brigitte DAVID, Maxens DOUY, Nicole CARTIGNY, Daniel ZORITA, Marie-Pierre PALANDRE, Philippe JEDRYKA, Thierry MONNET, Annick CARROUÉ, Fabien BAGNON, Agnès MARION, Antonin GRECO

Liste des élus ayant voté CONTRE

Jacky BÉJEAN, Frédéric RAGON, Olivier PONT, Arnaud JOLLY, Nicolas PAUZIE

Liste des élus s'étant ABSTENU

En cas de contestation, la présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Lyon dans un délais de deux mois à compter de sa publication ou notification.